

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

du Jeudi 06 Juillet 2017

* Aménagement du Bourg

La réunion d'ouverture des plis concernant l'aménagement du Bourg a eu lieu le lundi 3 juillet 2017. Le marché des travaux d'aménagement du Bourg se divise en deux lots :

- Lot n° 1 : travaux préparatoires, terrassements, voirie, réseaux EP et revêtements de sols
- Lot n° 2 : Maçonneries, mobilier et espaces verts.

Les maîtres d'œuvre Horizons Paysage et Quarta doivent examiner les candidatures et les offres, et faire une analyse. L'attribution des 2 lots du marché se fera lors de la réunion de Conseil Municipal prévue le Mercredi 19 juillet 2017.

* Terrain multisports

Après examen de plusieurs devis, le Conseil Municipal a décidé de retenir le devis de la société AGORESPACE concernant l'aménagement d'un terrain multisports, pour un montant de 39 144 euros TTC.

* Lavoir : création d'une charpente en bois avec une couverture en ardoises

Les Compagnons bâtisseurs de Bretagne organisent tous les ans des chantiers internationaux. Cette année, ils travaillent sur Saint-Gilles-Vieux-Marché, pour la réalisation d'une toiture sur le lavoir de la Commune : création d'une charpente en bois traditionnelle avec une couverture en ardoises naturelles.

* Avenant n° 2 de l'entreprise JOUBREL concernant les travaux à l'église

Le Conseil Municipal prend connaissance d'un devis de travaux modificatifs de la Société JOUBREL pour les travaux à l'église et d'un avenant au marché n° 2 d'un montant de montant de + 2 586, 19 € HT, soit + 3 103,43 € TTC. Cet avenant a pour objet de prendre en compte les travaux complémentaires suivants :

- Travaux en plus-value dans la sacristie sud : + 5 486,19 € HT
(Fourniture et pose d'un feutre bitumeux sur l'empierrement existant, fourniture et pose de solives en châtaignier ou chêne en appui sur les arases de maçonnerie existantes, fourniture et pose d'un parquet massif traditionnel en châtaignier cloué sur le lambourrage, ponçage et traitement de finition et Création d'un seuil en béton au niveau de la porte sud y compris coffrage)
- Travaux en moins-value : - 2 900,00 € HT
(Travaux non réalisés : remise en jeu et reprise de la porte de la sacristie et création d'une dalle de béton de chaux)

Le montant du Marché est donc modifié ainsi :

Nouveau montant du Marché HT	74 408,20 €
TVA à 20 %	14 881,64 €
Nouveau montant du marché TTC	89 289,84 €

Le Conseil Municipal a accepté cette proposition de travaux modificatifs et a donné délégation à Monsieur le Maire pour signer l'avenant au marché signé avec la société JOUBREL.

* Avenir de la Trésorerie de Corlay

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la fermeture de la Trésorerie de Corlay décidée par la DDFIP, avec effet au 1^{er} janvier 2018.

Le Conseil Municipal fait part de son désaccord concernant la fermeture de la Trésorerie de Corlay. Il mettra en œuvre les actions et mobilisations nécessaires pour interpeller l'administration : DDFIP, Préfet ... et demander la préservation de ce service public de proximité.